

Les forêts, des écosystèmes à préserver

comprendre les enjeux autour
de la déforestation et agir en tant
qu'investisseur



SOMMAIRE

La déforestation : une menace pour la biodiversité, le climat et l'économie

3

Les origines et causes multiples de la déforestation

Les réglementations françaises et européennes et les initiatives sectorielles pour lutter contre la déforestation

Les investisseurs face à la déforestation

Conclusion

LES FORÊTS, DES ÉCOSYSTÈMES À PRÉSERVER :

COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA DÉFORESTATION ET AGIR EN TANT QU'INVESTISSEUR



La déforestation : une menace pour la biodiversité, le climat et l'économie

LA DÉFORESTATION : UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ, LE CLIMAT ET L'ÉCONOMIE

Un enjeu actuel et majeur

Définition de la déforestation

La déforestation, concernant principalement les forêts tropicales et boréales, peut être définie comme la diminution de la superficie forestière¹ au profit d'autres formes d'utilisation des terres ou à une réduction significative de la couverture forestière. En France et en Europe, les usages sont différents, on ne parle pas de déforestation, mais plutôt de malforestation, qui est une pratique distincte de la déforestation. Ce terme fait référence à une mauvaise gestion de la forêt, avec une vente d'arbres de plus en plus jeunes pour satisfaire les rendements dans une logique purement financière. Dans les deux cas, la dégradation des forêts entraîne une diminution des services écosystémiques² vitaux prodigués par les forêts.

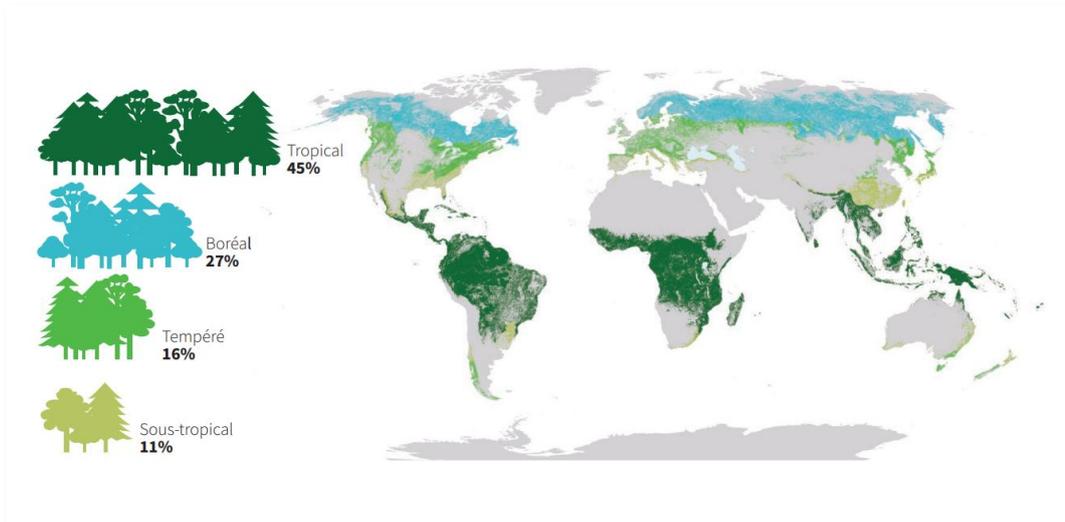
Intrinsèquement liée aux crises environnementales majeures que sont le changement climatique et l'érosion de la biodiversité, la déforestation est devenue un enjeu incontournable pour l'économie et la société.

Alors que les forêts couvrent aujourd'hui 31% des terres émergées de la planète³, la déforestation a conduit à la perte de 420 millions d'hectares de forêt à travers le monde depuis 1990, dont 81 millions d'hectares provenant de forêts primaires qui sont d'une grande richesse écologique⁴. On estime que 10 millions d'hectares sont encore déforestés chaque année dans le monde, notamment au Brésil où la déforestation de forêts primaires a augmenté de 25% entre 2019 et 2020⁵ et bat encore des records en ce début d'année 2023⁶.

En plus du Brésil et de l'Amazonie, on compte deux autres zones principales de déforestation, à savoir l'Asie du Sud-est (particulièrement en Indonésie) et l'Afrique (particulièrement en République démocratique du Congo)⁷. L'impact est d'autant plus important que ces trois zones sont de véritables poumons verts pour la planète et abritent les forêts tropicales les plus riches en termes de biodiversité.

- 1 Lutter contre la déforestation. (2021). WWF. <https://www.wwf.fr/champs-daction/alimentation/deforestation#:~:text=Un%20ph%C3%A9nom%C3%A8ne%20pr%C3%A9occupant&text=43%20millions%20d%20hectares%20de,d%C3%A9forestation%20identifi%C3%A9s%20par%20le%20WWF.&text=La%20d%C3%A9forestation%2C%20c'est%20la,r%C3%A9duction%20importante%20du%20couvert%20forestier>
- 2 Les services écosystémiques sont des services rendu par la nature gratuitement nous permettant de vivre et de faire fonctionner nos sociétés.
- 3 La situation des forêts du monde. (2022). FAO. <https://www.fao.org/3/cb9360fr/cb9360fr.pdf>(<https://www.fao.org/3/cb9360fr/cb9360fr.pdf>)
- 4 Évaluation des ressources forestières mondiales. (2020). FAO. <https://www.fao.org/forest-resources-assessment/2020/fr#:~:text=Les%20for%C3%AAts%20primaires%20couvrent%20environ,des%20for%C3%AAts%20primaires%20du%20monde>
- 5 <https://www.globalforestwatch.org/blog/fr/data-and-research/donnees-mondiales-sur-la-perte-de-couvert-arbore-2020/>
- 6 <https://www.lefigaro.fr/sciences/plu-s-de-200-km2-de-foret-amazonienne-detruits-en-un-mois-nouveau-record-de-deforestation-20230225>
- 7 Global Forest Resources Assessment. (2020). FAO. <https://www.fao.org/3/ca9825en/Ca9825EN.pdf>

Figure 1 : Proportion et répartition de la superficie forestière mondiale par domaine climatique



Source : Évaluation des ressources forestières mondiales 2020, FAO, 2020

Au-delà de la déforestation à proprement parler, le niveau de santé des forêts se dégrade, on parle notamment de malforestation. Elle est causée majoritairement par la pression des demandes des industriels qui favorisent la sylviculture intensive, les coupes rases et le remplacement des arbres feuillus par des résineux, plus rentables pour l'industrie forestière, mais qui ont un effet acidifiant sur les sols. En France, environ 50% des forêts sont constituées de peuplements monospécifiques⁸ (c'est-à-dire constituées en très grande majorité d'une seule espèce qui prédomine). Même si elles ne sont pas déboisées, remplacer des forêts diversifiées par des arbres plantés est écologiquement problématique étant donné que tous les arbres ne fournissent pas les mêmes services et que cela dégrade la qualité globale de la forêt. La malforestation, bien que beaucoup moins connue que la déforestation car elle ne se traduit pas par une destruction directe des forêts et espèces qui les habitent, doit donc également faire l'objet d'une attention particulière, notamment dans le cadre des projets de reforestation.

Une des plus grandes causes d'érosion de la biodiversité

Les forêts sont des écosystèmes vitaux pour la biodiversité. Elles offrent refuge à de nombreuses espèces animales et végétales, dont certaines sont endémiques et ne se trouvent nulle part ailleurs sur Terre. Elles abritent plus de 80% de la biodiversité terrestre et accueillent 75% des espèces d'oiseaux⁹. Les forêts tropicales humides, bien qu'elles ne représentent que 6% de la surface terrestre, abritent à elles seules près de la moitié de toutes les espèces vivantes animales et végétales¹⁰.

Par ailleurs, les forêts remplissent d'autres fonctions indispensables au bon fonctionnement des écosystèmes. Elles servent par exemple de corridors écologiques pour les espèces migratrices, à la régulation des ravageurs et des maladies, et régulent de nombreux cycles biogéochimiques comme celui de l'eau ou des nutriments.

⁸ Changement climatique : le taux de mortalité des forêts a augmenté de plus de 50% sur la dernière décennie. (2022, 28 octobre). Banque des territoires. <https://www.banquedesterritoires.fr/changement-climatique-le-taux-de-mortalite-des-forets-augmente-de-plus-de-50-sur-la-derniere>

⁹ Union Internationale de Conservation de la Nature. (2009).

¹⁰ Le destin des forêts tropicales humides. (2017). WWF. https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-07/170110_forets_vivantes_3.pdf

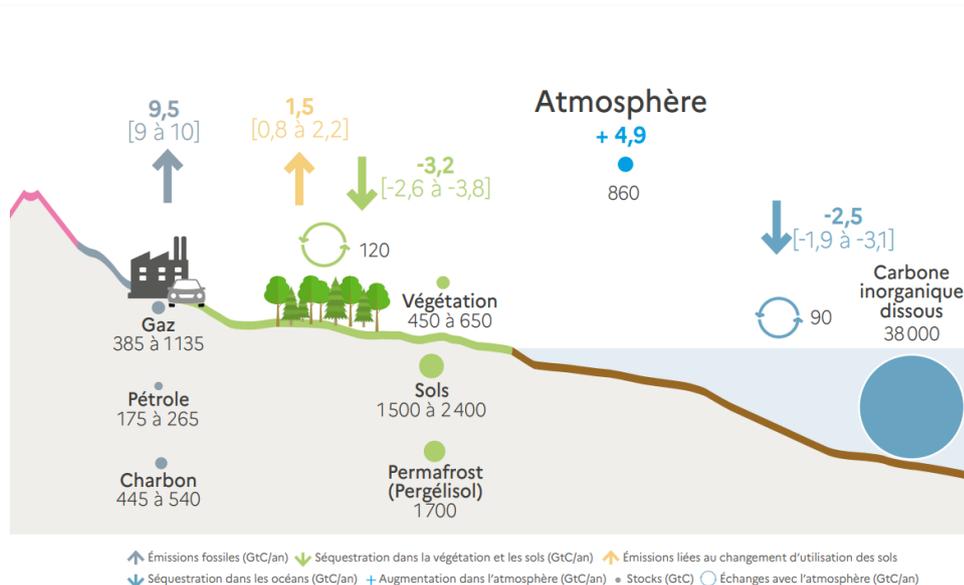
De fait, la déforestation participe activement à la perte actuelle de biodiversité en contribuant significativement à la modification des usages des sols, principale cause d'érosion de la biodiversité selon l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques). Couplée à d'autres formes de changement d'usage des terres et des mers, à l'exploitation directe des ressources, au changement climatique, aux pollutions et à la propagation d'espèces exotiques envahissantes, elle mène aujourd'hui à la sixième extinction de masse du vivant avec la perte de 69% des populations suivies de vertébrés en 50 ans¹¹. La déforestation, générant destruction des habitats, perte des services écosystémiques, réchauffement climatique mais aussi fragmentation des espaces, est ainsi considérée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) comme l'une des principales causes de la perte de biodiversité à l'échelle mondiale.

Contribution au changement climatique

La déforestation est également une menace majeure pour le climat mondial. Les forêts stockent du carbone dans leur biomasse (feuilles, branches, tronc, racines) et dans le sol grâce à la photosynthèse, participant ainsi au cycle du carbone et stockant près de 8 milliards de tonnes de CO₂ équivalent par an¹². Toutefois, lorsque les forêts sont défrichées ou brûlées, elles libèrent ce carbone stocké dans l'atmosphère et contribuent à l'augmentation des gaz à effet de serre et au changement climatique. Cette déforestation est responsable d'environ 12% des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale¹³.

Parmi les typologies de forêts, les forêts tropicales sont cruciales pour la régulation du climat en raison de leur capacité à stocker une quantité importante de carbone. La destruction des forêts tropicales humides est responsable de 1,1 milliard de tonnes d'émission de CO₂ chaque année, ce qui équivaut à environ 10 des 12% des émissions mondiales de gaz à effet de serre¹⁴.

Figure 2 : Stocks et flux de carbone dans le monde entre 2009 et 2018. Forêts et usages du bois dans l'atténuation du changement climatique.



Source : Ademe (2021).

11 Global assessment report: summary for policymakers. (2020). IPBES. https://www.ipbes.net/sites/default/files/2020-02/ipbes_global_assessment_report_summary_for_policymakers_fr.pdf

12 Global Forest Watch. (2021).

13 Forêts et écosystèmes terrestres. Banque Mondiale. <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/forests>

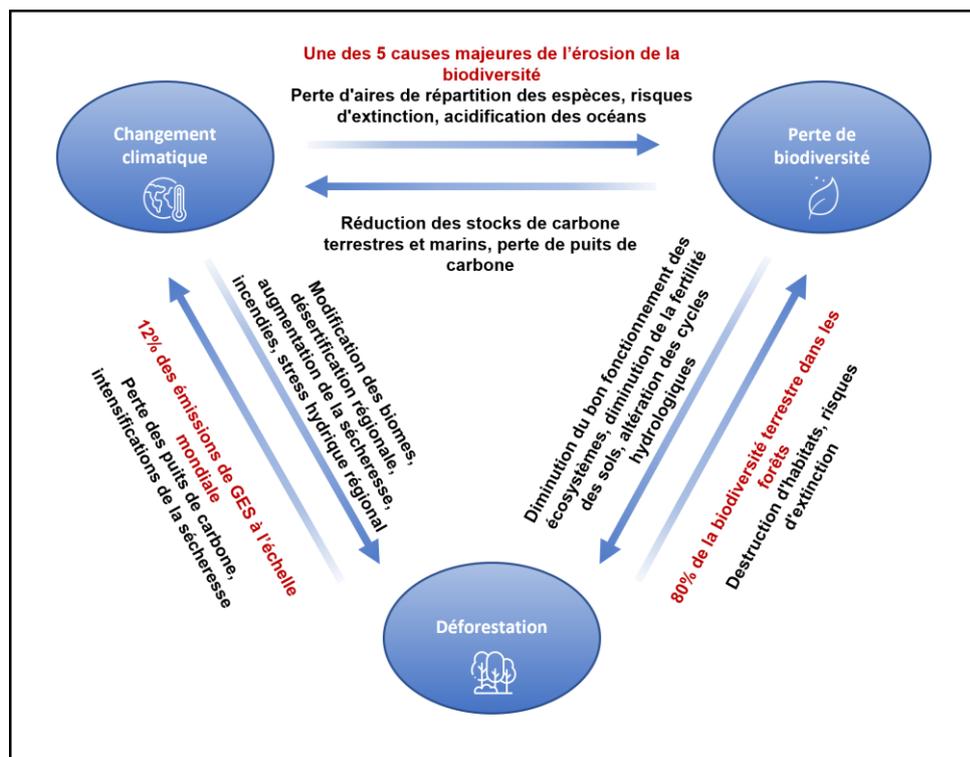
14 High-resolution global maps of 21st-century forest cover. (2014). Nature <https://www.nature.com/articles/nclimate2277>

LES FORÊTS, DES ÉCOSYSTÈMES À PRÉSERVER :

COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA DÉFORESTATION ET AGIR EN TANT QU'INVESTISSEUR

En plus de libérer du carbone stocké, la déforestation peut également affecter les conditions météorologiques locales et régionales. Les forêts sont les gardiennes des ressources en eau douce : elles ont la capacité d'absorber l'eau de pluie et de la relâcher progressivement, ce qui permet de réguler le débit des rivières et des ruisseaux. Ces services écosystémiques sont indispensables pour s'adapter au changement climatique. Par conséquent, la perte des forêts peut intensifier les risques d'inondations et de sécheresses, ainsi que la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique. La déforestation peut également entraîner des changements de climats plus profonds avec la perte de l'évapotranspiration et donc de la régulation des niveaux d'humidité. Il est par exemple estimé que si la déforestation continue au rythme actuel en Amazonie, cela pourrait entraîner sa conversion en désert ou en savane aride¹⁵.

Figure 3 : Interconnexions entre déforestation, perte de biodiversité et changement climatique.



Pour information : graphique réalisé par l'équipe biodiversité de BL Evolution
 Source : Graphique adapté des rapports de l'UNEP¹⁶ (2021) et de l'IPBES¹⁷ (2019).

¹⁵ Staal, A., Fetzer, I., Wang-Erlandsson, L. et al. Hysteresis of tropical forests in the 21st century. *Nat Commun* 11, 4978. (2020). <https://doi.org/10.1038/s41467-020-18728-7>.

¹⁶ Making Peace With Nature. (2021). UNEP - UN Environment Programme. <https://www.unep.org/resources/making-peace-nature>

¹⁷ IPBES. (2019): Global assessment report on biodiversity and ecosystem services of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. E. S. Brondizio, J. Settele, S. Diaz, and H. T. Ngo (editors). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 1148 pages. <https://doi.org/10.5281/zenodo.3831673>

Une menace majeure pour l'économie

Les forêts sont un élément clé des différentes économies mondiales et leur destruction représente une menace pour plus de 1,6 milliard de personnes qui en dépendent, soit pour leur emploi soit pour les ressources qu'elles offrent¹⁸. En effet, l'utilisation directe des forêts, via les industries forestières, permet d'employer plus de 60 millions de personnes et de générer des revenus de près de 100 milliards de dollars par an (pour le prélèvement direct du bois)¹⁹.

De plus, les forêts contribuent grandement à la production de services écosystémiques, dont l'économie dépend largement, qui nous permettent de vivre et sont essentiels au bon fonctionnement de notre société. Selon l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique), la valeur de ces services est estimée à 140 000 milliards de dollars, soit plus d'une fois et demie le PIB mondial²⁰.

Parmi ces services en lien avec les forêts, on trouve notamment :

- La régulation de l'eau, qui est une ressource cruciale pour de nombreux secteurs et essentielle à protéger pour éviter les pertes économiques importantes avec les récents épisodes de sécheresse et ceux à venir
- La protection contre les inondations et les glissements de terrain
- L'approvisionnement en alimentation humaine et animale essentielle à la sécurité alimentaire de millions de personnes²¹
- L'approvisionnement en matières premières servant de ressources de production aux industries de la construction (bois d'œuvre), de la chimie (chimie verte) ou encore de la pharmaceutique pour la conception de médicaments, dont une grande partie proviennent de substances naturelles ou s'en inspirent.

L'impact de la déforestation ne se fait pas uniquement ressentir sur les aspects de production directe, mais sur d'autres aspects et secteurs de l'économie comme le secteur du tourisme par exemple. En effet, les forêts et les zones protégées attirent des millions de touristes chaque année de façon directe ou indirecte, générant ainsi des milliards de dollars de revenus pour les économies.

De plus, la perte des forêts peut avoir un impact indirect sur l'économie en impactant la santé publique. L'abattage d'arbres entraîne une augmentation de la pollution de l'air et des polluants atmosphériques qui sont moins bien captés par les arbres, et donc davantage disponibles dans l'air respiré par les populations. La déforestation peut aussi entraîner l'émergence de nouvelles zoonoses, c'est-à-dire des maladies qui se transmettent de l'animal à l'homme et vice-versa. A mesure que nous empiétons sur les écosystèmes, la faune sauvage n'ayant plus d'habitats et de lieu de protection, voit ses interactions avec l'humain augmenter, entraînant une exposition accrue à une quantité de virus encore inconnus. On estime que près de la moitié des zoonoses qui ont fait leur apparition ces 80 dernières années sont associées à l'agriculture et à la conversion des sols associée²².

18 Agenda 2030 – Objectif 15 :
Préservation de la biodiversité.
(2022).
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/biodiversity/>

19 La dégradation des forêts
mondiales menace la subsistance
de 1,6 milliard de personnes.
Nations Unies.
<https://www.un.org/fr/desa/la-degradation-des-forets-mondiales-menace-la-subsistance-de-16-milliard-de-personnes>

20 OCDE. (2019)

21 Food and Agriculture Organization
of the United Nations. (2021).
FAO.
<https://www.fao.org/forestry/food-security/83786/fr/>

22 Emergence de maladies
zoonotiques et déforestation : un
cercle vicieux renforcé par les
impacts de la Covid-19. (2021).
CIRAD.
<https://www.cirad.fr/espace-presse/communiqués-de-presse/2021/maladies-zoonotiques-et-deforestation-covid-19/>

Zoom sur l'apport économique de la forêt en France

En France, la forêt est un secteur économique majeur pour le pays. Elle a contribué à hauteur d'environ 1,1% du PIB national en 2018 (l'industrie française représentant 12,7% du PIB la même année²³) et généré près de 400 000 emplois directs et indirects en 2021, soit 12,5% des emplois de l'industrie manufacturière²⁴. Quatrième pays européen le plus boisé²⁵, la France compte sur l'industrie forestière pour participer à l'économie verte, fournissant des matières premières renouvelables pour des produits tels que le papier, le bois de construction ou les biocarburants.

La déforestation et les populations autochtones : un enjeu de justice sociale

En plus d'être vitale pour la biodiversité, notre santé ou l'économie, les forêts servent d'habitation physique et de support spirituel à beaucoup de populations autochtones. Environ 70 millions de personnes appartenant à des cultures autochtones dépendent des forêts pour assurer leur subsistance²⁶.

Ces populations sont donc particulièrement vulnérables aux effets de la déforestation, qui peut entraîner des conséquences dramatiques sur leur sécurité alimentaire. La destruction de la forêt peut aussi induire des conséquences graves sur leur santé et entraîner une augmentation des maladies²⁷ notamment liées à la perte de services de régulation de l'eau et de l'air entraînant la prolifération de vecteurs de maladies.

Malheureusement, les populations autochtones sont souvent marginalisées et leurs droits ignorés dans le cadre des politiques de déforestation²⁸ pour des intérêts économiques. Il est donc impératif de garantir leurs droits et leur participation dans les décisions concernant l'utilisation des ressources forestières, afin de garantir une gestion durable des forêts pour toutes les communautés qui en dépendent.

²³ La filière forêt-bois française : une filière d'avenir. (2021, 3 mai). Fibois France. <https://fibois-france.fr/chiffres-cles/>

²⁴ France Bois Forêt. La filière forêt-bois : un rôle économique majeur en France. France Bois Forêt. (2021, 26 mai). <https://franceboisforet.fr/2021/05/26/la-filiere-foret-bois-un-role-economique-majeur-en-france/>

²⁵ La filière forêt-bois française : une filière d'avenir. (2021, 3 mai). Fibois France. <https://fibois-france.fr/chiffres-cles/>

²⁶ Agenda 2030 – Objectif 15 : Préservation de la biodiversité. (2022). <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/biodiversity/>

²⁷ En Amazonie, l'exploitation minière expose les populations locales au paludisme. (2020). National Geographic. <https://www.nationalgeographic.fr/sciences/2020/08/en-amazonie-l'exploitation-miniere-expose-les-populations-locales-au-paludisme>

²⁸ Déforestation, accaparement, droits des autochtones bafoués : l'Amazonie en péril. (2022). Secours Catholique - Caritas France. <https://www.secours-catholique.org/m-informer/nos-positions/deforestation-accaparement-droits-des-autochtones-bafoues-lamazonie-en>

LES FORÊTS, DES ÉCOSYSTÈMES À PRÉSERVER :

COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA DÉFORESTATION ET AGIR EN TANT QU'INVESTISSEUR



Les origines et causes multiples de la déforestation

LES ORIGINES ET CAUSES MULTIPLES DE LA DÉFORESTATION

Causes naturelles

De multiples perturbations peuvent impacter négativement la santé des forêts, altérant leur capacité à fournir une variété de biens et de services écosystémiques. Parmi elles, on peut citer plusieurs causes naturelles telles que les feux de forêt, les éruptions volcaniques, les glissements de terrain ou encore les inondations. Par exemple, durant les deux dernières décennies, les incendies ont causé la disparition de 119 millions d'hectares de couvert végétal dans le monde. Bien que nécessaires à la régénération et au développement de certaines espèces végétales, les incendies de forêt restent dévastateurs et sont de plus en plus répandus, brûlant près de deux fois plus de couvert végétal qu'il y a 20 ans²⁹. Si ces catastrophes sont naturelles, leur fréquence et leur incidence se retrouvent accentuées par le changement climatique, créant une boucle de rétroaction : l'augmentation des températures entraîne des conditions et un environnement plus secs pour les végétaux, ce qui augmente le risque et la fréquence des incendies de forêts, et les forêts brûlées libèrent le CO2 stocké, participant de nouveau à une augmentation des températures.

De plus, la déforestation sur une parcelle favorise les catastrophes naturelles à proximité, telles que les coulées de boue ou les glissements de terrain, les arbres n'étant plus là pour maintenir l'intégrité du sol.

Dans une moindre mesure, les maladies et les parasites peuvent également être responsables de la déforestation, en infectant une ou plusieurs espèces végétales. Ce phénomène, naturellement présent et pouvant servir de processus de régulation, est lui aussi accentué par l'activité humaine à l'échelle internationale avec l'import ou l'export, volontaire ou non, d'espèces exotiques pouvant être vecteur de pathogènes ou de parasites, impactant la santé des arbres à l'échelle locale.

Causes directement liées aux activités humaines

Avec l'exploitation des écosystèmes forestiers par de nombreux secteurs, les activités humaines restent malgré tout les principales responsables de la déforestation.

La production agricole et l'élevage sont responsables de 80% de la déforestation mondiale, faisant de l'agriculture la première cause de déforestation³⁰. En Europe, la conversion en terres cultivées représente environ 15 % de la déforestation et 20 % est due au pâturage du bétail³¹. Dans le reste du monde, cette expansion agricole est responsable de 70 à 80% de la conversion des forêts en Afrique, 70% en Asie subtropicale et plus de 90% en Amérique latine³². Parmi les cultures à fort impact sur la déforestation, on retrouve le soja, aliment phare de la nourriture du bétail (près de 90% du soja produit dans le monde est destiné à leur alimentation)³³. Au Brésil, la culture intensive du soja a entraîné une perte de la moitié de la surface de la région du Cerrado, dépassant ainsi la perte de la forêt Amazonienne. Cette réduction met en péril plus de 480 espèces animales et végétales qui pourraient disparaître d'ici 2050³⁴. On retrouve également parmi ces cultures à fort impact l'huile de palme, très controversée et utilisée dans de nombreux produits tels que les aliments transformés et les cosmétiques, ou encore le café et le cacao.

29 New Data Confirms: Forest Fires Are Getting Worse. (2022, 17 août). World Resources Institute. https://www.wri.org/insights/global-trends-forest-fires?utm_campaign=trecoverssfires2022&utm_medium=bitly&utm_source=GFWTwitter

30 Evaluation des ressources forestières mondiale. (2020). FAO. <https://www.fao.org/3/ca8753fr/CA8753FR.pdf>

31 <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20221019STO44561/decouvrez-les-causes-de-la-deforestation-et-comment-l-ue-s-attaque-a-ce-probleme>

32 <https://all4trees.org/dossiers/deforestation/causes/agriculture-commerciale>

33 Soja et déforestation : comment les deux sont-ils liés ? (2021, 9 novembre). Conservation Nature. <https://www.conservation-nature.fr/ecologie/la-deforestation/soja/>

34 Déforestation : définition, causes et conséquences. (2022, 14 juillet). Conservation Nature. <https://www.conservation-nature.fr/ecologie/la-deforestation/#Les-causes-de-la-deforestation>

En plus des cultures nécessaires pour l'alimentation du bétail, l'élevage et la production de viande animale peuvent également être directement responsables de la déforestation via l'extension des pâturages, pour pouvoir répondre aux demandes croissantes de production.

L'exploitation directe des forêts reste aussi une activité qui peut leur être nocive. Ainsi, la production de pâte à papier continue de contribuer à la déforestation dans certaines parties du monde, mais on observe surtout un remplacement des forêts natives par des forêts gérées pour la production de bois de chauffage ou de matériaux de construction nécessitant du bois répondant à des critères spécifiques. Cette reforestation, souvent en monoculture et donc moins intéressante pour la biodiversité, est aussi moins résistante aux aléas (maladie, incendie, etc.). En France, environ 9 arbres plantés sur 10 sont des arbres résineux afin de s'adapter au nouvel outillage scandinave des scieries françaises

Les autres activités extractives, comme les exploitations minières (qui sont à l'origine de 7% de la déforestation mondiale³⁵) ou pétrolières, doivent également être considérées. Très consommatrices de terres, ces activités entraînent, pour l'ouverture de mines et de puits, la destruction d'importantes zones forestières, un défrichement et une destruction du milieu mais également une pollution de ce dernier, empêchant la régénération des forêts. Par exemple, dans le delta du Niger, l'exploitation pétrolière a conduit à la destruction de vastes zones de forêts et de zones humides, provoquant la perte d'habitats naturels pour les espèces animales et végétales. L'exploitation de la mine de Grasberg en Indonésie (la plus grande mine d'or et la troisième plus grande mine de cuivre au monde) a entraîné la destruction de plus de 166 000 hectares dans des zones de forêts tropicales.

De manière indirecte, l'augmentation de la population, l'expansion urbaine ou encore les migrations de populations causées par des guerres ou des conditions environnementales non-vivables, sont également à l'origine de déforestation. Elles génèrent du déboisement direct (pour la construction des bâtiments, mais aussi des infrastructures associées, notamment routières), et augmentent les besoins de matériaux de construction comme le bois ou les métaux qui, comme vu ci-dessus, peuvent participer activement à la déforestation. Ce développement urbain et celui des infrastructures qui peuvent y être associées (route, complexe de production d'énergie, etc.) représente un peu plus de 6% de la déforestation mondiale et, est la principale cause de déforestation en Europe³⁶.

Plus globalement, ce sont aussi les politiques et financements encourageant la croissance démographique, l'urbanisation, l'industrialisation, qui deviennent moteurs de la déforestation, en favorisant l'artificialisation, les cultures à fort impact, l'extraction minière et de bois...

35 <https://www.fao.org/3/c0176f/c0176f.pdf>

36 <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20221019STQ44561/decouvrez-les-causes-de-la-deforestation-et-comment-l-ue-s-attaque-a-ce-probleme>

LES FORÊTS, DES ÉCOSYSTÈMES À PRÉSERVER :

COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA DÉFORESTATION ET AGIR EN TANT QU'INVESTISSEUR



Les réglementations françaises et européennes et les initiatives sectorielles pour lutter contre la déforestation

LES RÉGLEMENTATIONS FRANÇAISES ET EUROPÉENNES ET LES INITIATIVES SECTORIELLES POUR LUTTER CONTRE LA DÉFORESTATION

Réglementations

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la prospérité économique à long terme ne peut pas être maintenue si la nature continue de se dégrader. Il est donc essentiel que nous agissions pour protéger les forêts. Dans ce contexte d'urgence, pour enrayer la déforestation, le paysage réglementaire et juridique évolue rapidement, aussi bien à l'échelle française qu'à l'échelle européenne.

Au niveau français, la stratégie de lutte contre la déforestation importée (SNDI) a été adoptée en novembre 2018³⁷. Cette loi a pour objectif de mettre fin, d'ici 2030, à l'importation de produits forestiers ou agricoles non-durables contribuant à la déforestation (huile de palme, cacao, bœuf, hévéa, bois et produits dérivés). La France a été le premier pays à adopter une stratégie visant à mettre un terme à l'impact de ses importations sur la déforestation et sur la dégradation des forêts et des écosystèmes naturels. La SNDI reconnaît notamment le rôle du secteur financier : l'objectif 12 de la SNDI (Orientation 4) a pour but de réduire la déforestation importée en intégrant de manière explicite les problématiques de déforestation dans les stratégies et politiques d'investissement des acteurs financiers.

Au niveau européen, une loi a été adoptée le 19 avril 2023 entre le Parlement européen et les Etats membres de l'Union Européenne sur un règlement relatif aux chaînes d'approvisionnement « zéro déforestation »³⁸. Cette loi s'appliquera aux entreprises qui auront 18 mois pour s'y conformer. Les entreprises seront tenues de publier une déclaration sur le statut de provenance et les conditions de production via une « diligence raisonnable », selon laquelle leurs marchandises vendues dans l'UE ne contribuent ni à la déforestation ni à la dégradation des forêts. Le champ d'application de cette loi concernera une multitude de produits à fort impact, à savoir : bétail, cacao, café, huile de palme, soja, bois, caoutchouc, charbon de bois, produits en papier imprimé, dérivés de l'huile de palme, ainsi que les produits fabriqués avec ces produits de base (cuir, chocolat, meubles...). La charge de la traçabilité des produits reviendra à l'exportateur. Ce dernier devra démontrer que les produits concernés par cette loi ne sont pas issus de la déforestation, sans quoi ces derniers seront bannis du marché européen.

Les trois points clés à retenir de cet « accord historique » selon WWF sont les suivants³⁹:

- Un champ d'application large : couverture d'une large liste de produits qui a pour perspective de s'étendre via une clause de révision
- Une loi au-delà des règles nationales : afin d'être commercialisés sur le marché européen, les produits doivent non seulement être conformes aux normes du pays producteur, mais aussi être exempts de déforestation et de dégradation des forêts
- Des sanctions : un système de contrôles annuels avec des sanctions qui couvriront au minimum 4% du chiffre d'affaires d'une entreprise dans l'UE

Quelles implications pour les institutions financières ? La commission va évaluer la nécessité d'obliger les institutions financières de l'UE à ne fournir des services financiers qu'aux clients dont les services n'entraînent qu'un risque négligeable en matière de déforestation.

37 Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée. (2018). Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2018.11.14_SNDI_0.pdf

38 Communiqué de presse : Législation visant à lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts. (2022). Commission Européenne. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_22_7444

39 Communiqué de presse : Les dirigeants européens scellent un accord historique pour stopper la déforestation. (2022, 6 décembre). WWF. <https://www.wwf.fr/vous-informer/actualites/les-dirigeants-europeens-scellent-un-accord-historique-pour-stopper-la-deforestation>

Au niveau international, les pays qui sont en première ligne de la déforestation et en subissent les conséquences directes veulent agir et lutter. C'est notamment le cas du Gabon, où le 1er et 2 mars 2023 a eu lieu à Libreville le premier One Forest Summit pour préserver les forêts tropicales, qui jouent un rôle essentiel dans le système climatique mondial. Ce sommet a permis la création d'un fonds d'investissement de 100 millions d'euros pour financer des certificats de biodiversité pour les pays qui ont protégé leurs forêts et la biodiversité associée. Des leaders du monde financier y ont également présenté un plan d'action visant à accélérer la création de projets de crédits carbone à haute intégrité environnementale, car leur nombre actuel reste insuffisant pour répondre à l'ampleur du problème. L'objectif est de créer des incitations positives pour un financement innovant. Enfin, 10 millions d'emplois seront créés d'ici 2030 via la stratégie économique "10by30" dans les activités liées à la gestion durable des forêts.

Initiatives des filières

Conscientes de l'importance des enjeux et des impacts de leurs activités sur la déforestation, différents acteurs des filières à impact ont mis en place des initiatives pour agir. De nombreux labels ont ainsi vu le jour, notamment pour les produits les plus impactants comme le soja avec le label RTRS (Roundtable on Responsible Soy) ou encore pour l'huile de palme avec le label RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil). Ces labels et certifications ont pour but de vérifier et valoriser des pratiques durables dans les industries et de diminuer l'impact sur les forêts, notamment tropicales. La production de bois et de papier fait aussi l'objet de systèmes de certification avec le label FSC (Forest Stewardship Council) ou encore PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) dont le but est de promouvoir une gestion durable et responsable des forêts.

Au-delà de ces certifications liées à des produits spécifiques, des ONG travaillent avec les entreprises et communautés dans le but de promouvoir la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources forestières. C'est notamment le cas de la Rainforest Alliance qui permet de certifier les produits agricoles tels que le café, le cacao et le thé.

On remarque aussi d'autres mouvements individuels avec notamment le Zero Deforestation Commitment (engagement zéro déforestation), suivie par de nombreuses entreprises à travers le monde. Ces dernières s'engagent à ne pas utiliser de matières premières provenant de zones forestières défrichées illégalement ou de zones présentant un risque élevé d'exploitation forestière intensive. En plus des labels et certifications, certaines entreprises ont mis en place des programmes de surveillance et de traçabilité internes pour s'assurer que leurs produits ne contribuent pas à la destruction des forêts.

Bien que ces initiatives contribuent à réduire l'impact de certaines industries, il reste encore beaucoup à faire. Les certifications et les engagements ne constituent que des premières étapes et il est crucial que les entreprises continuent à surveiller et à améliorer leurs pratiques pour lutter efficacement contre la déforestation. De plus, il est important que les gouvernements et les organisations internationales travaillent ensemble pour réglementer les pratiques commerciales et protéger les forêts tropicales.

LES FORÊTS, DES ÉCOSYSTÈMES À PRÉSERVER :

COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA DÉFORESTATION ET AGIR EN TANT QU'INVESTISSEUR



Les investisseurs face à la déforestation

LES INVESTISSEURS FACE À LA DÉFORESTATION

Les institutions financières peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre la déforestation en raison de leur influence sur les activités économiques qui en sont responsables, mais aussi sur celles qui protègent les forêts.

Les impacts des investisseurs sur la déforestation

Comme évoqué précédemment, certaines activités économiques génèrent un risque de déforestation important (voir partie 2).

- Les investissements dans des activités à risque qui contribuent directement à la déforestation. Le tableau ci-dessous (Figure 1) permet de faire ressortir les zones géographiques mondiales les plus à risque, communément appelées fronts de déforestation, ainsi que les secteurs associés à ces fronts.

Figure 1 : Principales pressions de déforestation dans le monde

		Élevage	Agriculture à grande échelle	Petites exploitations agricoles	Plantations industrielles d'arbres	Exploitation forestière à grande échelle	Production de bois d'œuvre à petite échelle	Bois de chauffage et charbon de bois	Exploitation minière	Infrastructures de transport	Énergie hydroélectrique	Expansion urbaine	Incendies
Front de déforestation		Agriculture et plantations			Activités extractives			Expansion de l'infrastructure			Autre		
Amazonie	Brésil	→	→	→		→	→		→	→	→	→	
	Colombie	→		→		→	→		→	→			
	Pérou	→	→	→		→	→		→	→			
	Bolivie	→	→	→		→	→		→	→	→	→	
	Vénézuéla/ Guyana	→	→	→		→			→			→	
Gran Chaco	Paraguay/ Argentine	→	→	→		→	→						
Cerrado	Brésil	→	→				→	→				→	
Chocó-Darién	Colombie/ Équateur	→	→	→				→	→			→	
Forêts Maya	Mexico/ Guatemala	→	→	→		→	→				→	→	
Afrique de l'Ouest	Libéria/Côte d'Ivoire/Ghana		→	→		→	→	→	→	→			
Afrique centrale	Cameroun Gabon/ Cameroun/ République du Congo RDC/RCA	→	→	→		→	→	→	→	→		→	
	Angola		→	→	→	→	→	→	→	→		→	
	Afrique de l'Est	Zambie	→		→		→	→	→	→		→	
	Mozambique		→	→		→	→					→	
	Madagascar	→		→		→	→	→	→			→	
Mékong	Cambodge		→	→	→	→	→	→	→	→	→	→	
	Laos		→	→	→	→	→	→	→	→			
	Myanmar		→	→		→	→	→	→	→			
Indonésie	Sumatra		→	→	→		→		→	→	→	→	
Bornéo	Indonésie/ Malaisie		→	→	→	→			→	→		→	
Nouvelle Guinée			→	→	→	→			→	→		→	
Australie orientale		→	→		→	→			→	→		→	

Influence du moteur	Trajectoire de déforestation
■ Cause primaire de perte de couvert forestier et/ou dégradation sévère	Augmentation
■ Cause secondaire importante de perte de couvert forestier et/ou dégradation sévère	Diminution
■ Cause moins importante de perte de couvert forestier et/ou dégradation sévère	Stable

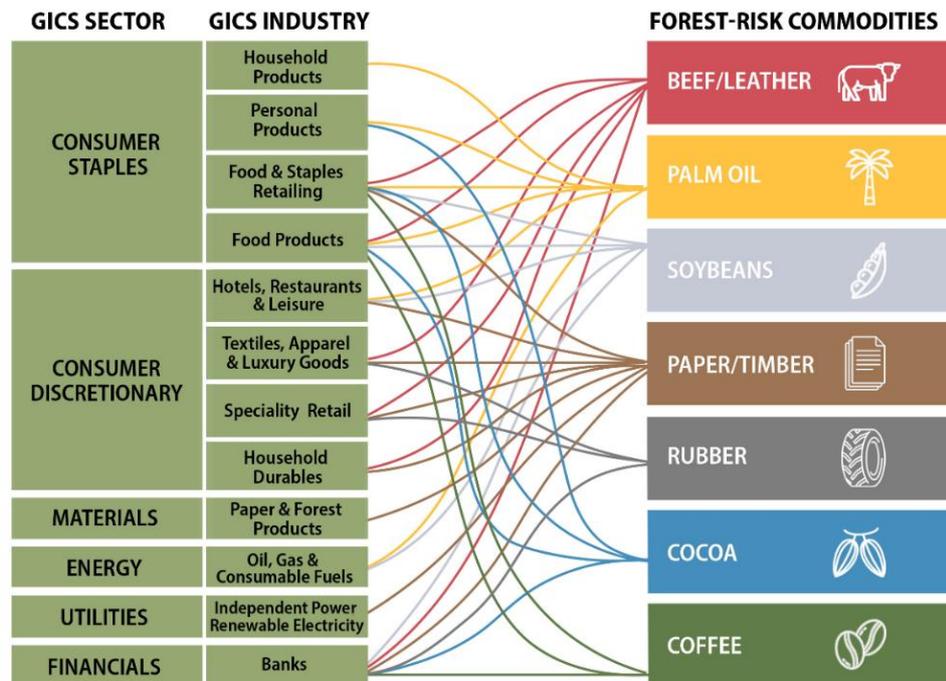
40 Les fronts de déforestation. (2021). WWF. https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2021-01/20210112_Synthese_Fronts-deforestation-moteurs-et-reponses-dans-un-monde-en-mutation_WWF.pdf

LES FORÊTS, DES ÉCOSYSTÈMES À PRÉSERVER :

COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA DÉFORESTATION ET AGIR EN TANT QU'INVESTISSEUR

- Les investissements dans des activités utilisant en grande quantité des matières premières à haut risque de déforestation.

Figure 2 : Exposition des secteurs et des industries à la déforestation due à l'agriculture et à l'approvisionnement en matières premières forestières



Source : CERES⁴¹

Parmi ces matières premières à risque, on retrouve notamment :

- Les produits d'origine bovine (bœuf, cuir notamment)
- L'huile de palme
- Le soja
- Les produits issus de la coupe directe d'arbre (papier et bois notamment)
- Le caoutchouc (d'origine naturelle)
- Le cacao
- Le café

Une entreprise française d'élevage bovin achetant des tourteaux de soja pour l'alimentation de son bétail comporte donc un risque élevé de déforestation importée. Il en est de même lorsque des producteurs de produits cosmétiques se fournissent en huile de palme pour leurs produits, ou que des producteurs de pneus s'approvisionnent en caoutchouc.

Les liens indirects entre les financements alloués et la déforestation peuvent parfois être complexes à démêler. Plus une entreprise aura des liens indirects avec la déforestation, plus il sera difficile pour les institutions de les retracer et de prendre des mesures afin de les rompre. Néanmoins, des méthodes et outils existent pour les identifier(cf. Partie 4.c.i.).

41 Guide to Deforestation and Climate Change. (2020, 23 juillet). Engage the Chain. <https://engagethechain.org/investor-guide-deforestation-and-climate-change>

Ainsi, en participant au financement direct ou indirect de ces activités, les acteurs financiers s'exposent à des risques. Ces risques portent à la fois sur la rentabilité de ces activités déjà identifiées comme néfastes et de plus en plus soumises à des contraintes réglementaires ou à des pertes de marché, mais aussi sur leur propre image.

En effet, les acteurs financiers sont de plus en plus exposés au risque de controverse en lien avec la déforestation. Ces controverses sont alimentées par l'intérêt croissant des parties prenantes, telles que la société civile, les ONG ou les collectivités, qui sont de plus en plus impliquées dans le débat public sur ces enjeux. Ainsi, ces dernières années, de nombreux groupes bancaires ont été accusés de financer la déforestation via des plaintes d'ONG ou des enquêtes journalistiques. En cas de condamnation, ceci peut générer d'importantes pertes financières et affecter la réputation de l'établissement : les investissements effectués dans des zones sensibles comme l'Amazonie et dans le secteur de l'agroalimentaire sont particulièrement sujets aux accusations.

Exemple de controverse

En 2021, des associations représentatives de peuples autochtones de Colombie et du Brésil ont assigné un des principaux groupes de distribution agroalimentaire pour son implication dans la déforestation, dans le cadre de son Devoir de Vigilance encadré par la loi française. Plus de 3 millions d'euros sont demandés au groupe en compensation des dommages subis par les populations autochtones⁴².

La déforestation génère aussi des risques physiques pour les acteurs financiers

Au-delà de ces risques appelés « de transition », les portefeuilles d'investissement et l'ensemble des entreprises mondiales sont également exposés à des risques dits « physiques » liés à la nature. Ces derniers sont le résultat direct de la dépendance d'une organisation vis-à-vis de la nature et surviennent lorsque les systèmes naturels sont compromis⁴³. La déforestation entraîne une détérioration des services écosystémiques rendus par les forêts, ce qui impacte négativement les entreprises qui en dépendent. Cela engendre des répercussions importantes sur les institutions financières qui soutiennent leur activité. Par exemple, une perte forestière importante en Amazonie brésilienne (environ 30% sur une zone de plus de 100 km) pourrait réduire de manière conséquente les niveaux de précipitations dans la zone concernée⁴⁴. Cela diminuerait fortement la productivité agricole de la région

42 Billet n°564 de la finance responsable du CMAM. (2021, 27 septembre). Crédit Mutuel Asset Management. <https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/actualites/billets-de-la-finance-responsable/564/index.html>

43 Version v0.4 Beta Release. (2023, 17 mars). TNFD. <https://framework.tnfd.global/framework-and-guidance/concepts-and-definitions/definitions-of-risks/>

44 Leite-Filho, A.T., Soares-Filho, B.S., Davis, J.L. et al. Deforestation reduces rainfall and agricultural revenues in the Brazilian Amazon. *Nat Commun* 12, 2591 (2021). <https://doi.org/10.1038/s41467-021-22840-7>

Les indicateurs pour gérer ses risques de déforestation

Pour identifier et gérer ces risques, les investisseurs peuvent par exemple suivre les indicateurs suivants auprès des entreprises de leur portefeuille :

Stratégie et politique

- Formalisation de stratégie ou politique dédiée au sein de tout ou partie des activités de l'entreprise afin de lutter contre la déforestation
- Publication de rapports dédiés à la déforestation fournissant des informations détaillées sur les défis, progrès et mesures prises pour lutter contre la déforestation dans sa chaîne de valeur

Engagements et actions

- Présence d'engagements ou d'actions visant à diminuer/arrêter des pratiques agricoles néfastes pour les forêts, diminuer/arrêter l'utilisation de certaines matières premières considérées à risque, ou encore tendre vers un objectif zéro déforestation
- Mise en œuvre de systèmes de traçabilité des matières premières
- Certifications et labellisations pour évaluer si l'entreprise s'engage à respecter des normes et certifications reconnues comme favorables à la préservation des forêts ou garantissant des pratiques plus durables (FSC, RSPO, etc.)
- Collaboration avec les parties prenantes, notamment locales (ONG, communautés locales, filières) pour mettre en œuvre des actions conjointes
- Investissement dans la protection des forêts ou dans des mesures de compensation à la dégradation des écosystèmes forestiers.

Gestion des risques

- Evaluation des risques de déforestation dans la chaîne d'approvisionnement notamment en identifiant les matières premières et zones à risques
- Suivi de l'efficacité des engagements et actions prises sur la réduction des risques de déforestation

Notations

- Présence dans la liste CDP Forest et notation obtenue
- Notation Forest 500

Ces indicateurs peuvent permettre aux investisseurs d'évaluer l'engagement et les actions d'une entreprise dans la lutte contre la déforestation. Ces informations peuvent être trouvées dans divers documents comme les rapports et publications de l'entreprise, les documents de fournisseurs de données et d'évaluation (CDP, Forest 500, Taskforce on Nature-related Financial Disclosure, etc.) ou encore via les documents d'organismes de certification (RSPO, FSC, etc.) et de fournisseurs de données satellitaires tel que le Global Forest Watch.

Comment agir en tant qu'institution financière pour détourner les capitaux des activités qui favorisent la déforestation : les étapes clés

Il existe plusieurs leviers d'action à la disposition des institutions financières. Les principaux consistent à orienter les flux financiers vers des activités plus durables, réduire les investissements néfastes, et accélérer l'engagement des acteurs financés. Pour y parvenir, les institutions financières peuvent suivre plusieurs étapes clés dans leur démarche d'action.

Identification des risques matériels liés à la déforestation

Tout d'abord, les institutions financières peuvent réaliser une évaluation approfondie des risques matériels de déforestation liés à leur activité.

Pour réaliser cette étape, il est possible :

- D'identifier les zones géographiques présentant un niveau de risque élevé en matière de déforestation⁴⁵ et les secteurs à risques dans ces zones (voir figure 1 dans la partie 4) a.)
- De répertorier les clients et les bénéficiaires d'investissements actuels qui sont probablement concernés au regard des zones géographiques et secteurs préalablement identifiés, et idéalement de les classer selon leurs liens potentiels avec la déforestation (risques faibles, moyens ou forts).

Plusieurs outils sont mobilisables pour classer les clients et bénéficiaires d'investissements à risques, avec par exemple :

- [Forest 500](#) : identifie les 350 entreprises et 150 institutions financières les plus exposées au risque de déforestation tropicale au regard de leur implication dans la production, la transformation, l'approvisionnement ou le financement des six produits forestiers les plus risqués. L'ensemble de données en libre accès comprend également des données sur les volumes de matières premières utilisées, ainsi qu'un score total pour chaque entreprise et institution financière en ce qui concerne leurs performances en matière de déforestation.
- [ZSL Spott](#) : évaluation de producteurs et transformateurs d'huile de palme, de bois, de papier et de caoutchouc en fonction de la solidité de leurs politiques ESG et publication de l'évaluation complète en ligne. Il est donc possible d'identifier l'exposition des financés aux matières premières à risque pour les forêts.
- [CDP Forests](#) : évaluation des progrès réalisés par les entreprises dans l'élimination de la déforestation liée aux matières premières dans leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement. Les entreprises fournissent des informations sur les volumes de matières premières à risque pour les forêts qu'elles achètent, ainsi que sur leurs actions et processus visant à lutter contre la déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement. Elles se voient attribuer une note qui peut être utilisée pour comprendre leur performance en matière de déforestation, A étant la note la plus élevée.



⁴⁵ Deforestation-Free Finance Roadmap, Phase 2. (2022, 19 décembre). Global Canopy. <https://guidance.globalcanopy.org/roadmap/phase-2/>

Plus les données environnementales à la disposition des institutions financières seront de qualité, plus les institutions financières seront en mesure de réaliser une identification des risques matériels de déforestation complète. Elles doivent ainsi demander plus de données environnementales aux entreprises dans lesquelles elles investissent, afin de pouvoir prendre des décisions d'investissement plus éclairées (nouvelles artificialisations sur zones forestières, utilisation des matières premières d'origine forestière...). La mise en œuvre de la directive CSRD⁴⁶ et du cadre de la TNFD⁴⁷ permettront d'améliorer la qualité et la quantité des données environnementales divulguées.

Elaboration d'une politique de lutte contre la déforestation

Une fois les principaux risques identifiés, les institutions financières peuvent alors se doter d'une politique de lutte contre la déforestation. Afin qu'elle soit efficace et pertinente, elle doit idéalement inclure les éléments suivants^{48, 49} :

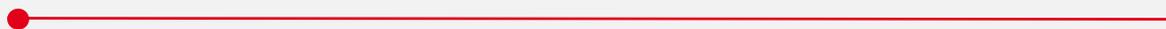
- Des cibles crédibles et ambitieuses
- Des objectifs intermédiaires pour suivre les progrès
- Un calendrier clairement défini comportant une date limite pour éliminer la déforestation
- Des conseils pour les clients et bénéficiaires d'investissements
- La couverture de toutes les activités financées.

Exemples de composantes d'une politique de lutte contre la déforestation^{50,51}:

- Exiger des clients et des entreprises bénéficiaires d'investissements qu'ils élaborent une politique visant à lutter contre la déforestation liée à leurs activités, conformément à l'ambition de la politique globale de l'institution financière
- Fournir des orientations sur ce qui doit être divulgué dans les rapports RSE et annuel des entreprises sur le sujet de la déforestation
- Fournir des ressources de référence que les clients et les entreprises investies peuvent utiliser pour soutenir l'élimination de ces risques de déforestation dans leurs chaînes d'approvisionnement
- Définir des exigences dès la phase de préinvestissement et de due diligences
- Inclure des critères lors de l'attribution d'investissements et/ou de prêts
- Décrire les sanctions applicables en cas de non-respect de la politique.

Institutions financières et politique de lutte contre la déforestation

En 2020, seule une faible proportion des institutions financières étudiées par l'ONG Global Canopy dispose d'une politique visant à lutter contre la déforestation en 2020⁵². Pour les institutions qui siègent en Europe, 1 tiers des institutions étudiées n'ont pas ce type de politique (voir figure 3).



46 Corporate Sustainability Reporting. (2023). European Commission. https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting/corporate-sustainability-reporting_en

47 Version v0.4 Beta Release. (2023). TNFD. <https://framework.tnfd.global/>

48 Seeing the forest for the trees. (2022, juin). WWF. https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/seeing_the_forest_for_the_trees.pdf

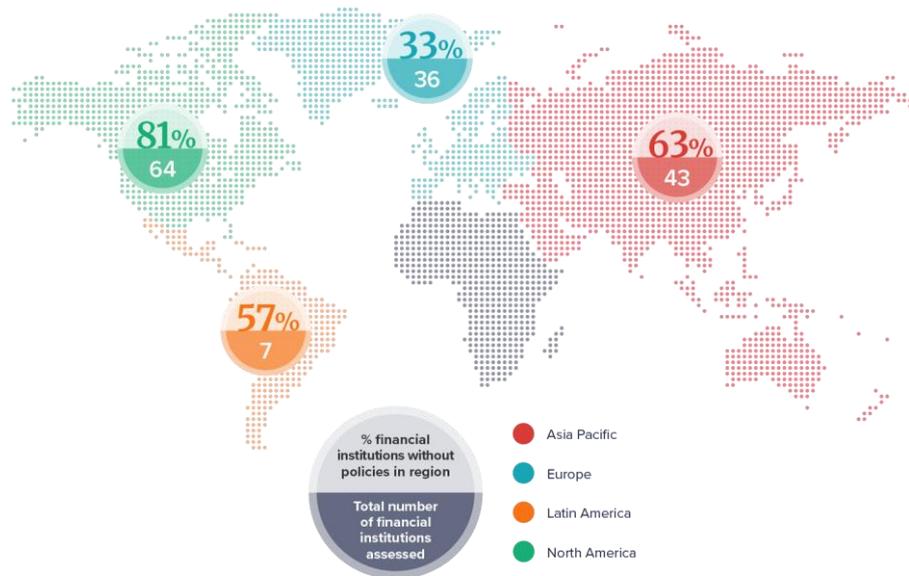
49 Deforestation-Free Finance Roadmap, Phase 2. (2022, 19 décembre). Global Canopy. <https://guidance.globalcanopy.org/roadmap/phase-2/>

50 Seeing the forest for the trees. (2022, juin). WWF. https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/seeing_the_forest_for_the_trees.pdf

51 Deforestation-Free Finance Roadmap, Phase 2. (2022, 19 décembre). Global Canopy. <https://guidance.globalcanopy.org/roadmap/phase-2/>

52 Time for change : Delivering deforestation-free supply chains. (2021). Global Canopy. https://forest500.org/sites/default/files/forest500_2021report.pdf

Figure 3 : Proportion d'institutions financières ayant leur siège dans chaque région et n'appliquant aucune politique de déforestation pour au moins un des produits de base à haut risque.



Source : Global Canopy (2021) ⁵³

Inclusion d'éléments liés à la déforestation lors des prises de décisions, suivi des progrès et engagement des acteurs financiers

La gestion des risques est un élément incontournable dans le processus décisionnel d'une institution financière, notamment lors des due diligence. Les risques liés à la déforestation peuvent alors être intégrés dans ces processus d'évaluation.

Plusieurs facteurs spécifiques peuvent être utilisés pour évaluer les performances en matière de lutte contre la déforestation, tels que^{54,55} :

- La conformité à la politique de déforestation
- La démonstration de la traçabilité de la chaîne d'approvisionnement
- La preuve de la déforestation dans les opérations financées
- L'exclusion d'activité à risques dans des localisations spécifiques (exemple : Amazonie, Afrique de l'Est)

Quelques exemples d'outils mobilisables pour l'accompagnement et le dialogue actionnarial :

- [Global Forest Watch](#) : Les données géospatiales fournies par cette plateforme internationale des forêts peuvent être utilisée pour le monitoring des actions entreprises ou la priorisation de ces dernières en fonction de l'état des forêts.
- [Trase](#) : cartographie les chaînes d'approvisionnement à risque en matière de déforestation, en reliant les pays consommateurs et les négociants aux lieux de production. Ainsi, il peut permettre d'identifier les risques de déforestation de ses investissements ou de sa chaîne de valeur.

⁵³ Time for change : Delivering deforestation-free supply chains. (2021). Global Canopy. https://forest500.org/sites/default/files/forest500_2021report.pdf

⁵⁴ Seeing the forest for the trees. (2022, juin). WWF. https://www.fint.awsassets.panda.org/downloads/seeing_the_forest_for_the_trees.pdf

⁵⁵ Deforestation-Free Finance Roadmap, Phase 2. (2022, 19 décembre). Global Canopy. <https://guidance.globalcanopy.org/roadmap/phase-1/>

Orientation des capitaux vers des activités respectueuses des forêts

Si les institutions financières peuvent détourner les flux financiers des activités néfastes pour les forêts (cf. étapes précédentes), elles peuvent également orienter ces flux vers des activités positives qui protègent et restaurent la nature. Divers instruments peuvent être mobilisés^{56,57}, parmi lesquels on retrouve :

- Les obligations vertes (« green bonds »)
- Les investissements dans des fonds à impact environnemental positif
- Les prêts dont les conditions sont liées à la performance de l'emprunteur au regard d'objectifs environnementaux pré-déterminés
- Les financements directs de projets de reforestation.

Les financements de projets de reforestation

Un projet de reforestation consiste à créer des forêts ou des zones boisées pour en tirer divers bienfaits (diminution du réchauffement climatique, utilisation plus durable du bois pour répondre aux besoins, protection des forêts primaires). Des actions de reforestation en ville permettraient d'y retrouver une flore et une faune plus riche, de créer des zones d'ombres, de lutter contre les îlots de chaleur, et de respirer un air plus pur. La reforestation peut également être faite pour participer à la compensation des émissions de gaz à effet de serre. Dans ce cas elle doit être envisagée comme dernier recours pour traiter les émissions carbonees qui n'auront pas pu être évitées. Le CO2 stocké par un arbre va dépendre de l'espèce, de sa taille et de son âge. On estime qu'un arbre nouvellement planté stocke en moyenne 20 à 30 kg de CO2 par an pour la plupart des arbres communs⁵⁸. Il faudrait donc en moyenne au moins 40 arbres pour compenser 1 tonne de CO2e, soit environ 500 pour compenser l'empreinte carbone annuelle moyenne d'un français⁵⁹.

Il convient cependant de respecter plusieurs principes pour que les actions de reforestation soient efficaces. Tout d'abord, il est essentiel d'impliquer les communautés locales et autochtones. Il est également important de s'adapter au contexte écologique local et de choisir les bonnes essences d'arbres à planter pour restaurer l'écosystème. Enfin, le financement des projets de reforestation sur le long terme est essentiel pour assurer leur pérennité⁶⁰. On estime que 2 milliards d'hectares de terres dégradées pourraient ainsi être reboisés dans le monde⁶¹.

Si les actions de reforestation peuvent s'avérer intéressantes, il est d'autant plus important de préserver les forêts existantes. Ainsi, les institutions financières peuvent également favoriser la protection des forêts, et notamment les forêts primaires (endroits riches en biodiversité et non impactés par l'activité humaine). Cela peut se faire dans le cadre d'actions de mécénat, mais aussi par le soutien et le financement des initiatives sectorielles évoquées plus haut (RTRS, RSPO, FSC, PEFC, Rainforest Alliance...).

56 Seeing the forest for the trees. (2022, juin). WWF. https://wwfint.awsassets.panda.org/downloads/seeing_the_forest_for_the_trees.pdf

57 Deforestation-Free Finance Roadmap, Phase 2. (2022, 19 décembre). Global Canopy. <https://guidance.globalcanopy.org/roadmap/phase-2/>

58 <https://youmatter.world/fr/arbres-stocke-carbone-combien>

59 https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Vision_France_2050_CNT_E.pdf

60 Il faut plus que des arbres pour faire une forêt : reforestation, mode d'emploi (2022). WWF. <https://www.wwf.ch/fr/stories/il-faut-plus-que-des-arbres-pour-faire-une-foret-reforestation-mode-demploi>

61 Adaptation et résilience basées sur les terres : une force puisée dans la nature. (2014). UNCCD. https://catalogue.unccd.int/856_Land-Based_Adaptation_FRE.pdf

LES FORÊTS, DES ÉCOSYSTÈMES À PRÉSERVER :

COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA DÉFORESTATION ET AGIR EN TANT QU'INVESTISSEUR



ENTRETIEN AVEC



Jonathan Guyot,
Responsable
programme «
environnement » à
Anyama

ENTRETIEN AVEC JONATHAN GUYOT

Quel est votre métier aujourd'hui et en quoi ce rôle est majeur pour la préservation des forêts ?

Ingénieur forestier de formation, diplômé d'ENGREF-AgroParisTech, j'ai travaillé à l'international en tant que consultant indépendant, sur les enjeux de développement avec les populations locales, notamment sur les mécanismes de certification carbone volontaire et de réduction des émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+). J'ai également co-fondé la communauté all4trees, une association qui rassemble des porteurs de projets engagés dans la préservation et la restauration des forêts, avec l'intime conviction que la coopération est une nécessité pour améliorer les pratiques et gagner en efficacité dans le développement et le financement des projets.

Plus récemment, j'ai rejoint le fonds de dotation Anyama en tant que responsable programme, où mon rôle consiste à identifier, soutenir et accompagner des porteurs de projets engagés sur les enjeux de la préservation des forêts et de la biodiversité en France et les territoires ultra-marins. Mon métier consiste à opérer des due diligence afin d'identifier les points d'amélioration auxquels nous pouvons contribuer financièrement et accompagner certains de nos partenaires en termes de renforcement de capacité, afin d'avoir un réel impact sur les associations soutenues. L'objectif étant que les fonds attribués par Anyama puissent contribuer à l'émergence de solutions et innovations qui répondent de manière systémique aux enjeux de la préservation des forêts françaises.

Comment comprendre le sujet des forêts quand on est investisseur ? Quels conseils pourriez-vous leur donner pour se saisir des enjeux actuels sur ce thème ?

Tout d'abord, il est essentiel de reconnaître que les enjeux autour de la préservation des forêts sont extrêmement complexes et que leur préservation est cruciale. Il est important de distinguer les enjeux liés à la déforestation de ceux liés à la dégradation des forêts. En matière d'investissement, la déforestation va principalement concerner les entreprises dont les chaînes d'approvisionnement dépendent de commodités à risques, notamment dans le secteur de l'agro-alimentaire et les problématiques de dégradations forestières vont concerner les produits issus du bois.

La formation à ses enjeux est primordiale. Conscient de la complexité du sujet, et inspiré par la Fresque du Climat, j'ai créé la Fresque de la Forêt, animée par la communauté all4trees. Cet outil pédagogique permet d'appréhender les causes et les conséquences de la déforestation, en mettant en évidence les liens entre les chaînes d'approvisionnement et les produits de consommation du quotidien, avec la perte des services écosystémiques liée à la destruction des écosystèmes forestiers. Ce type d'atelier de formation peut faciliter la sensibilisation des collaborateurs dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique « zéro déforestation ».

Cependant, étant donné la complexité des sujets liés aux forêts, je ne serai pas étonné que de plus en plus d'investisseurs intègrent dans leurs équipes des profils d'ingénieurs forestiers ou de gestion des milieux naturels. Ces profils maîtrisent le fonctionnement du vivant et de la biosphère, ainsi que les interactions complexes au sein des écosystèmes. Leurs expertises permettent d'adopter une approche systémique et d'inscrire les réflexions stratégiques dans le temps long. Cela donne également une certaine légitimité pour dialoguer avec ses différentes parties prenantes.

Je suis intimement convaincu que la compréhension des dynamiques naturelles, des interactions et des équilibres délicats qui régissent les écosystèmes forestiers, peut permettre de repenser le modèle de fonctionnement de notre société. Les seules variables du système avec lesquelles nous ne pouvons pas négocier sont la finitude des ressources naturelles et la fragilité des écosystèmes dont nous dépendons tous. Intégrer cette compréhension, devrait permettre de redessiner un modèle d'investissement qui répond réellement aux enjeux de préservation de l'environnement et de durabilité à long terme.

Quels sont, selon vous, les principaux atouts et limites des labels existant de protection des forêts (par exemple RSPO, FSC, Rainforest Alliance...)?

Dans un récent rapport qui évalue les principaux systèmes de certification (Destruction: certified, 2021), Greenpeace a constaté que les certifications ne garantissent pas l'absence de déforestation, de destruction d'écosystèmes et de violations des droits humains. Elles contribuent également à freiner les avancées législatives et accentuer les pratiques de greenwashing.

Les labels sont des outils normatifs, qui parfois ne vont guère au-delà de la conformité aux lois existantes. Ils sont, de par nature, inadaptés pour refléter pleinement la complexité des écosystèmes forestiers.

L'exercice normatif consiste à définir très précisément les objets visés à partir de critères mesurables. Et pour définir une « forêt », il est évident que l'exercice devient de ce fait extrêmement complexe et imparfait. Au niveau international, la définition donnée à la « forêt » par la Food and Agriculture Organization (FAO) stipule qu'il s'agit d'une terre d'au moins 0,5 hectare avec des arbres atteignant une hauteur minimale de 5 mètres et une couverture arborée minimale de 10%. Cette définition ne capture pas la diversité des services écosystémiques, des perceptions, usages et besoins de la société.

Et il est évident que si la « forêt » est mal défini, l'ensemble des définitions qui en découle, le sont d'autant plus. Par exemple, une récente expertise menée par le GIP Ecofor a montré toute la complexité de définir précisément une « coupe rase », une pratique d'exploitation qui aujourd'hui cristallise le débat forestier français.

Le tout récent règlement européen sur la déforestation importée est une avancée majeure. Cependant il exclut certains écosystèmes tout aussi importants. Une lacune de définition qui risque d'augmenter le déplacements des activités agricoles vers d'autres écosystèmes, comme c'est cas pour les avances arborées du Cerrado au Brésil, détruites pour la culture du soja.

Se fier uniquement aux notes ESG et aux labels existants expose les investisseurs au risque de déforestation et de dégradation des forêts. Il est donc nécessaire pour les investisseurs d'établir des critères beaucoup plus exigeants, en définissant de manière transparente les atteintes potentielles aux écosystèmes qu'ils souhaitent éviter. Cet exercice permettra aux investisseurs les plus engagés de renforcer leur démarche de dialogue avec les entreprises.

Et comme certains labels ont le mérite de rassembler les acteurs économiques et les ONG autour de la table, c'est l'opportunité d'engager un dialogue soutenu afin d'exiger des normes plus rigoureuses encourageant une meilleure prise en compte de la complexité des écosystèmes forestiers, un renforcement de la transparence, de la traçabilité, ainsi que de l'intégrité et la crédibilité des labels, qui ne sont clairement pas au niveau aujourd'hui pour inverser la tendance de la dégradation et la destructions des écosystèmes.

Même si les institutions financières ont été épargnée par le récent règlement européen, il est indéniable qu'elles ont une responsabilité importante et un rôle à jouer pour la préservation des forêts.

LES FORÊTS, DES ÉCOSYSTÈMES À PRÉSERVER :

COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA DÉFORESTATION ET AGIR EN TANT QU'INVESTISSEUR



Conclusion

CONCLUSION

Préserver les forêts est un défi collectif crucial pour un avenir durable. Alors que la forêt est source de nombreux biens et services pour l'économie mondiale, la déforestation a de graves conséquences sur notre société : elle est l'une des principales causes d'érosion de la biodiversité, contribue largement au dérèglement climatique, et constitue une menace majeure pour notre économie.

Aujourd'hui, les forêts du monde entier sont menacées par des pressions croissantes et plurielles. Si certaines causes de la déforestation peuvent être d'origine naturelle, il n'y a aucun doute sur le fait que la grande majorité de la déforestation actuelle est causée par les activités humaines : agriculture, exploitation minière, expansion urbaine...

Il convient ainsi qu'un travail collectif à l'échelle locale, nationale et mondiale soit mis en œuvre pour préserver les forêts et assurer leur durabilité.

Dans ce contexte, les investisseurs disposent de leviers importants pour enrayer la déforestation. Ils peuvent orienter les flux financiers vers des activités plus respectueuses des forêts, réduire les investissements néfastes et accélérer l'engagement des acteurs financés. Nous arrivons à un point pivot pour concrétiser les différents appels à actions et les investisseurs jouent un rôle clé dans la collaboration entre les différents acteurs pour atteindre des objectifs ambitieux de protection des forêts, et plus largement de préservation de la biodiversité et de l'environnement.

Alors que les réglementations françaises et européennes se consolident sur le sujet, et que les attentes des parties prenantes sont de plus en plus grandes, les investisseurs doivent donc se saisir de cet enjeu et engager au maximum les entreprises dans la préservation et la restauration des forêts, indispensables à notre société sur le long-terme.





Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information.

Compte tenu du caractère subjectif de certaines analyses, il convient de souligner que les informations, projections, estimations, anticipations, hypothèses et/ou opinions éventuelles ne sont pas nécessairement mises en pratique par les équipes de gestion de Crédit Mutuel Asset Management, qui agissent en fonction de leurs propres convictions. Certains énoncés prévisionnels sont préparés sur la base de certaines hypothèses, qui pourront vraisemblablement différer soit partiellement, soit totalement de la réalité. Toute estimation hypothétique est par nature, spéculative et il est envisageable que certaines, si ce n'est l'ensemble, des hypothèses relatives à ces illustrations hypothétiques ne se matérialisent pas ou différemment des déterminations actuelles.

Toute reproduction de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de Crédit Mutuel Asset Management.

Edité par Crédit Mutuel Asset Management – 4 rue Gaillon 75002 Paris. Société de gestion d'actifs agréée par l'AMF sous le numéro GP 97-138. Société Anonyme au capital de 3 871 680 euros immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 388 555 021 - Code APE 6630Z. TVA Intracommunautaire : FR 70 388 555 021. Crédit Mutuel Asset Management est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.